

Nebraska DHHS

Renonciation à la déficience développementale globale (DDG)

QU'EST-CE QUE LA RENONCIATION À LA DÉFICIENCE DÉVELOPPEMENTALE GLOBALE (CDD (DDG)) ?

La renonciation à la DIG fournit des services pour aider les personnes de tous âges qui ont des déficiences intellectuelles. Ces services visent à maximiser l'indépendance des participants pendant qu'ils vivent, travaillent et socialisent dans leur communauté.



QUE COMPRENNENT LES SERVICES DE RENONCIATION À LA DDG ?

En général, les services de renonciation à la DDG comprennent :

- Technologie d'assistance ;
- Services de jour ;
- Modifications de la maison et du véhicule ;
- Système personnel de réponse aux urgences (SPRU (PERS)) ;
- Services résidentiels; et
- Soin de répit.

QUI EST ÉLIGIBLE À LA RENONCIATION À LA DDG ?

Pour être admissible à la renonciation à la DDG, un participant doit avoir une déficience intellectuelle, être admissible à Medicaid et répondre au niveau de soins d'un établissement de soins intermédiaires pour personnes handicapées intellectuelles (ICF/IID).



OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATIONS SUR LA RENONCIATION À LA DDG OU COMMENT EN FAIRE LA DEMANDE ?



Pour plus d'informations, veuillez visiter notre page Web à l'adresse : <https://dhhs.ne.gov/Pages/DD-Service-Array.aspx> et faites défiler jusqu'à la section intitulée « *Dérogations aux déficiences développementales globales (CCD (DDG))* » et cliquez sur le lien.

Pour plus d'informations sur la candidature, veuillez visiter notre page Web à l'adresse suivante : [https:// dhhs.ne.gov/Pages/DD-Eligibility.aspx](https://dhhs.ne.gov/Pages/DD-Eligibility.aspx) et faites défiler jusqu'à la section intitulée « *Demande de services de renonciation DD* » et cliquez sur le lien.

NEBRASKA

Good Life. Great Mission.

DEPT. OF HEALTH AND HUMAN SERVICES